

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**10^e SESSION ORDINAIRE DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CHAMBRE CONSULAIRE RÉGIONALE DE
L'UEMOA (CCR/UEMOA)**

**DISCOURS DE S.E. MONSIEUR SOUMAÏLA CISSÉ
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UEMOA**

Bamako, le 16 décembre 2010

Monsieur le Premier Ministre, chef du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Ministres

Excellence Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques ;

Monsieur le Président de la Chambre Consulaire Régionale ;

Messieurs les Présidents des Organisations et Associations professionnelles du secteur privé ;

Mesdames et Messieurs les membres de la Chambre Consulaire Régionale ;

Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprises ;

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs ;

Je voudrais remercier les Autorités maliennes pour avoir accepté, et surtout, appuyé la tenue de cette 10^e session ordinaire de l'Assemblée Générale de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA.

Cette Assemblée générale de la CCR se déroule au cours du mandat du Président Amadou Toumani TOURE à la présidence en exercice de l'UEMOA.

Vous voudriez, **Monsieur le Premier Ministre**, vous faire notre interprète pour lui transmettre notre gratitude pour sa disponibilité, et son constant soutien tout au long de ses 2 mandats à présidence en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et d Gouvernement de l'UNION.

Monsieur le Président de la CCR,

La tenue régulière de votre Assemblée Générale est une preuve de la bonne marche de votre institution.

Les présentes assises sont ainsi l'occasion de créer des synergies capables de la renforcer.

Madame, Messieurs les Chefs d'entreprises,

Il y a quelques jours, avait lieu à Ouagadougou, la remise des prix UEMOA de la Qualité.

Je voudrais vous féliciter et féliciter solennellement les lauréats de cette 2^e édition et encourager les candidats à celle qui se tiendra dans deux ans.

La démarche qualité que nous mettons en œuvre depuis 2005 permettra de garantir un niveau de prix rémunérateur de nos produits d'exportation et de préserver une bonne image des produits originaires de notre espace.

Notre défi, **notre grand défi** est que, dans le monde entier, soit identifié et apprécié le **LABEL UEMOA** : un label synonyme : de performance et d'excellence.

Monsieur le Premier Ministre ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Honorables invités ; Mesdames, Messieurs

L'un des défis majeurs que notre Union doit relever est la promotion des investissements.

A cet effet, la Commission a engagé la réflexion pour l'élaboration d'un Programme régional visant l'amélioration du climat des affaires.

Cet ambitieux programme devra favoriser un meilleur classement des Etats membres de l'Union dans le rapport « **Doing Business** » afin de faire de notre sous-région, un espace attractif pour les investissements privés.

*Dans la même logique, le Programme de Restructuration et de Mise à Niveau de l'industrie de l'Union a connu le succès avec les premières **120 entreprises pilotes.***

Cet espace attractif doit profiter au premier chef aux entreprises privées de la sous-région.

C'est pourquoi la Commission de l'UEMOA a engagé avec le secteur privé un vaste programme de restructuration et de mise à niveau portant sur 1000 entreprises de l'Union. Le programme pilote a été un réel succès.

Ce programme entrera bientôt dans sa phase de déploiement avec 880 entreprises pour un montant de 9 milliards 500 millions de FCFA.

A côté de cet important programme, un programme d'action pour la promotion et le financement des PME dans l'UEMOA démarrera en 2011 pour un montant de près de : **6 milliards 500 millions de FCFA.**

La Charte des PME qui a fait l'objet d'un atelier technique en 2010 et le Code de l'Artisanat seront soumis à l'adoption des Ministres au cours de l'année 2011.

Monsieur le Premier Ministre

Mesdames, messieurs

Le secteur privé a toujours été attentif et même dès fois critique par rapport au régime fiscal appliqué dans nos pays.

La Commission en est consciente, c'est pourquoi en plus du climat des affaires à améliorer, des programmes de restructuration et de mise à niveau, du programme qualité, des actions de promotion et de financement des PME, elle a ouvert depuis sa création un vaste programme d'harmonisation et de simplification de la fiscalité.

Depuis l'an 2000, l'Union douanière est effective entre les pays membres de l'UEMOA avec la mise en œuvre d'un tarif extérieur commun et le tarif préférentiel communautaire.

A ce jour, la Commission a réalisé d'importantes réformes en matière fiscale en vue de réunir les conditions de l'émergence d'un secteur privé productif et compétitif.

La mise en place de l'Union douanière en 2000 a également permis une rationalisation et une baisse importante des taux nominaux des droits de porte et une libéralisation des échanges intracommunautaires.

Notre grand objectif, en plus de la libre circulation des biens et des personnes dans l'espace communautaire, est, en effet, de favoriser

l'émergence d'une fiscalité axée sur la promotion de l'investissement et la croissance économique.

C'est dans ce sens que l'UEMOA a adopté en 2006, un Programme de transition fiscale dont l'objectif est le renforcement des capacités financières des Etats par une amélioration significative des performances de la fiscalité intérieure.

Au total, les reformes conduites par la Commission en matière de fiscalité intérieure ont pour but, à terme, de favoriser l'émergence d'une fiscalité tournée vers la promotion des investissements, véritable moteur de la croissance économique.

C'est pourquoi, au cœur de ces reformes, se trouve la **TVA** qui est un impôt moderne et neutre sur le plan économique, assorti d'un droit de déduction de la taxe supporté sur les achats de biens et services et d'un droit de remboursement des crédits de taxes en faveur de l'entreprise.

Il vient d'être assoupli pour des secteurs sensibles comme le tourisme.

Il y a également l'impôt sur les bénéfices des sociétés et l'impôt sur les valeurs mobilières qui tous ont un impact direct sur la compétitivité du secteur privé.

L'impôt sur les sociétés est désormais compris **entre 25 et 30 %** pour tous les Etats de l'Union.

Ce dispositif est complété par un Règlement visant à éviter la double imposition qui est un moyen très puissant pour assurer une sécurité aux investissements économiques.

Toutes ces actions sont le fruit de la volonté affichée des Autorités de l'Union de faire de l'intégration économique un outil de croissance économique et de prospérité.

Monsieur le Président de la Chambre Consulaire Régionale,

Je me réjouis à cet effet, de constater que le cadre de concertation entre nos deux institutions fonctionne parfaitement.

Vous connaissez, **Mesdames et Messieurs les Membres de la CCR,** ma détermination à tout mettre en œuvre pour que votre institution jouisse, à la fois, de son autonomie financière et, surtout, de sa liberté d'action.

En plus des programmes que nous exécutons directement avec vous relatif au partenariat avec le secteur privé étranger comme les échanges fructueux avec les entreprises bretonnes et le Programme « TALENTS DU MONDE » pour la formation de jeunes entrepreneurs, nous avons réussi à mettre sous l'impulsion de la Conférence des Chefs d'Etat, une compagnie aérienne ASKY pour faciliter la mobilité dans notre région.

La construction du siège de votre Chambre à Lomé pour un budget de 8 milliards de F CFA est un gage de notre détermination d'être à vos côtés et surtout de notre foi au secteur de notre région.

Le secteur privé de notre sous-région peut relever les défis de la mondialisation car il est aujourd'hui plus avisé et plus solidaire.

Des écueils restent néanmoins à relever tels ceux liés à la libre circulation des biens et services car les nombreux points d'arrêt et de contrôle pénalisent fortement les entreprises et grèvent leur compétitivité.

Je sais pourtant que nos gouvernements sont attentifs à nos rapports trimestriels sur les pratiques anormales sur nos routes.

Nos efforts, tous nos efforts: ETATS COMMISSION SECTEUR PRIVE, doivent tendre à lever toutes ces barrières aussi bien tarifaires que non tarifaires au plus tôt.

J'ai foi en notre secteur privé ; il mérite notre attention et notre accompagnement.

Vous pouvez, Monsieur le Président de la Chambre Consulaire régionale compter sur la détermination et l'engagement de la Commission à vos côtés.

Nos populations comptent sur vous et sur le secteur privé.

C'est sur ces mots d'engagement et d'espoir, que je souhaite plein succès à vos travaux.

Merci de votre aimable attention.